

Réunion des Délégués du Personnel du mois de mai 2005

1. Point d'avancement sur les 22 PRP plan usine et des 23 possibilités de reclassement.
Direction : Les entretiens individuels sont toujours en cours, à ce jour il y a 5 licenciements, 3 mouvements internes et 0 PRP. Il y a une commission Ad Hoc dans 15 jours.
CFDT : On note un intérêt toujours aussi vif pour la PRP !
2. Suite à la réponse donnée par la Direction concernant l'obtention de congés exceptionnels au titre du temps de travail 2004 : point sur la situation.
Direction : La société CAPTOR sera présente sur le site la semaine prochaine. A la suite de quoi nous vous communiquerons les relevés d'heures individuels. Les heures effectuées au delà de 1600 heures seront comptées en heures supplémentaires.
CFDT : Verrait on enfin le bout du tunnel ?!
3. Nous vous demandons de nous fournir pour chaque salarié un bilan OSATYS sur la période 2004.
Direction : Idem question 2 mais nous allons de plus créditer de 6 heures les compteurs des personnes n'ayant pas eu d'absence au titre de l'accord RTT.
CFDT : Le bout du tunnel serait il enfin en vue ?!
4. Calendriers postés de 2005 : vous apportez deux mois de suite la même réponse alors que nous vous avons fourni en séance les motivations de cette question et que vous sembliez d'accord ?
Direction : Nous sommes d'accord, l'équipe B verra donc une de ses remontes supprimées et la remonte du vendredi 18 novembre de l'équipe A sera aussi neutralisée.
CFDT : Pour une fois, la direction décide de respecter un accord qu'elle a signé ... Il faut s'attendre à tout ! ☺
5. CE3, 1^{er} étage : Réfection des toilettes, remise en état et isolation des plafonds, Quelles décisions sont prises ?
Direction : Pour les toilettes, c'est prévu pour 2005 par contre pour les plafonds rien n'est prévu.
CFDT : C'est vrai que pour les plafonds ce n'est problématique que lorsqu'il fait froid ... il faudra donc aller aux toilettes en gardant son pantalon cet hiver.

6. Tempo : Depuis la mise en place du nouveau système de GTA, nous n'avons plus de récapitulatif mensuel, jour par jour. Nous sommes donc dans l'impossibilité de vérifier la bonne saisie des évènements.
Direction : Nous avons transmis à l'équipe centrale TEMPO et lui avons demandé une visite sur site en juin.
CFDT : Le problème étant l'urgence, nous sommes assez pessimistes quand au règlement de ce problème.
7. Accord : « évolution de carrières » : Où est-il stipulé qu'il faut une validation de la formation TEX par un PEA ?
Direction : Il n'y a rien de précisé sur l'accord.
CFDT : Nous avons donc la même lecture ... Il faut passer maintenant de la parole aux actes.
8. Vestiaires de BH : où logeons nous les 5 intérimaires ?
Direction : Une personne n'a actuellement qu'un demi vestiaire.
CFDT : Cela fait 2 mois que nous vous avons prévenu ... C'est fou comme nous sommes écoutés ! ☹
9. Prime de Laboratoire à BH, où en est on de façon pratique ?
Direction : Nous avons un désaccord de fond pour les K 235 250. Nous statuerons plus tard mais en attendant nous allons verser au 1^{er} juin la nouvelle prime avec effet rétroactif au 1^{er} mars.
CFDT : Nous avons effectivement un désaccord de fond.
10. Nombre d' ETV prévus et répartition par services.
Direction : à déterminer d'ici la fin du mois
CFDT : « Wait and see » ☺
11. Poste DAO : il est prévu de moderniser le matériel du poste et un écran de 17 " est prévu ! Pour ce genre de travail, un écran de 23" nous semble être un minimum !
Direction : Ok pour les 2 écrans 23"
CFDT : Youpi !!
12. Tri sélectif nous demandons la pose de containers pour le recyclage du verre.
Direction : Je n'ai pas d'élément, le service environnement est en vacance ... nous verrons cela lors de la prochaine réunion DP.
CFDT : Le service environnement n'est tout de même pas en vacance depuis un an ... c'est à peu près depuis cette date que nous avons posé la question. Pour un Groupe qui dit s'engager pour le Développement Durable, ça assure ! ☺
13. Raison pour laquelle depuis plus d'un mois les photocopieurs ne sont plus dépannés ?
Direction : Le contrat avec Ricoh est un Contrat Cadre Groupe. Il y a une facture impayée au niveau du groupe alors la société Ricoh refuse d'effectuer les interventions sur site.
CFDT : « No Comment !!! » ☹